La Croix lingettes nettoyantes avec Javel / La Croix lingettes WC avec Javel La Croix 5 en 1 avec Javel / Ajax Optimal 7 avec javel

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (EC) No. 453/2010

Date: 01/02/2017 Version: 1.1

SECTION 1: Identification du mélange et de la société

1.1. Identification du produit

Nom du produit : La Croix Lingettes Nettoyantes avec Javel Ultra-Hygiene
La Croix Lingettes avec WC avec Javel 100% Hygiène
La Croix Lingettes 5 en 1 avec Javel
Ajax Lingettes Optimal 7 avec javel

Référence du produit : B0292238M

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Nettoyant ménager avec action de blanchiment .

1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité

Colgate Palmolive Services
9 – 11 rue du Débarcadère
92700 Colombes / FRANCE
T +33 1 47.68.60.00
colgate_sds@colpal.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Colgate Palmolive Services : +33 (0)1 4768 6000

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA (INRS/FRANCE) : 01.45.42.59.59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification du mélange

Classification selon le règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 H319

Texte complet des phrases H: Voir section 16

2.2. Eléments d'étiquetage

Classification conformément à la directive 1999/45/CE :

Selon les directives AISE, ce produit ne doit pas être classé ni étiqueté comme « irritant ».

Etiquetage selon le règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP]

Pictogramme de danger (CLP) :



GHS05

Indication de Danger (CLP) : Danger

Composants Dangereux : Hypochlorite de sodium, hydroxyde de sodium

Phrases de Danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de Prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P305 + P351 + P338 - IF IN EYES: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Phrases EUH : EUH206 - Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible

SECTION 3: Composition/information on ingredients

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Dénomination	Identificateur de produit	%	Classification 67/548/CEE	Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Hypochlorite de sodium	(Numéro CAS) 7681-52-9 (Numéro CE) 231-668-3 (Numéro index CE) 017-011-00-1	0.1-0.5	C - R34 R31 N - R50	Corrosion cutanée 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400
Hydroxyde de sodium	(Numéro CAS) 1310-73-2 (Numéro CE) 215-185-5 (Numéro index CE) 011-002-00-6	0.1-0.5	C – R35	Corrosion cutanée 1A, H314

Texte complet des phrases R- and H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation par mélange avec d'autres produits ou sur-exposition faire sortir à l'air libre

En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés puis rincer la peau à l'eau froide.

En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux rincer abondamment à l'eau froide pendant plusieurs minutes. Demander l'avis d'un mèdecin

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir.Contacter le Centre anti-poison

4.2. Principaux symptomes et effets, aigus et différés.

Possibilité d'irritation des yeux en l'absence de rinçage immédiat.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Pas d'information disponible.

SECTION 5: Mesure de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction : A choisir en fonction du type d'incendie environnant (eau pulvérisée,CO2)

5.2. Dangers particuliers résultants du mélange

Dangers : Mélange ininflammable .Solution aqueuse contenant une grande proportion d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection durant l'incendie : Porter des équipements de protection (vêtements, masque..) pour les produits chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles,équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions générales : En cas de risques d'éclaboussures le port de lunettes de protection est recommandée. Equiper le personnel de nettoyage avec les équipements de protection appropriés.

6.1.1. Pour le personnel

Pas d'information supplémentaire disponible.

6.1.2. Pour le personnel de secours

Pas d'information supplémentaire disponible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter tout déversement important directement dans le milieu naturel ou les égouts. Notifier les autorités le cas échéant.

6.3. Méthodes et Matériel de confinement et de nettoyage

Métodes de nettoyage. : Laver les restes avec de l'eau le plus rapidement possible, utiliser une matière absorbante .

6.4. Reference à d'autres sections

Voir section 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et Stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec les yeux. En cas de contact rincer rapidement les.Eviter également le contact avec la peau.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage,tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	:	Conserver à l'abri de la lumière; Conserver au sec dans un endroit frais (25°c maximum).

7.3. Utilisation finale particulière

Pas de recommandation particulière. Suivre les conseils d'utilisation mentionnés sur l'étiquette.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeur limite d'exposition : non concerné

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection personnelle	:	Aucune protection particulière n'est nécessaire , pour les yeux ou la peau dans les conditions normales d'exposition. Au cours de la fabrication et du conditionnement, si des contacts avec la peau ou les yeux sont possibles, le port de lunettes de sécurité et de gants en caoutchouc est conseillé.
Protection des yeux	:	Eviter le contact avec les yeux.
Protection de la peau	:	Aucune dans des conditions normales.
Protection respiratoire	:	Aucune protection respiratoire n'est nécessaire dans les conditions normales d'utlisation avec une ventilation adéquate.

SECTION 9: Propriétés Physiques et chimiques

9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles du liquide:

Etat physique à 20°c	:	Liquide
Apparence	:	Opaque
Couleur	:	Incolore
Odeur	:	Caractéristique
Seuil olfactif	:	Pas de données disponibles
pH	:	13.0
Taux relatif d'évaporation (butylacetate=1)	:	Pas de données disponibles
Point de fusion	:	Pas de données disponibles
Point de congelation	:	Pas de données disponibles
Point d'ébullition	:	Pas de données disponibles
Flash point	:	Pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	:	Pas de données disponibles
Température de décomposition	:	Pas de données disponibles
Flammabilité (solid, gas)	:	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	:	Pas de données disponibles
Pression de vapeur relative à 20 °C	:	Pas de données disponibles
Densité relative	:	1.02
Solubilité	:	Complètement miscible à l'eau.
Coefficient de partage	:	Pas de données disponibles
Viscosité	:	Identique à l'eau
Viscosité dynamique	:	Identique à l'eau
Propriété explosives	:	Non pertinent
Propriétés comburantes	:	Non pertinent
Limite d'explosivité	:	Non pertinent

9.2. Autres informations

Pas de donnée disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Reactivité

Aucune dans des conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage

10.3. Possibilité de réaction dangereuses

Aucune dans des conditions normales

10.4. Conditions à éviter

Pas d'information supplémentaire disponible.

10.5. Matériaux incompatibles.

Aucune dans des conditions normales

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales

SECTION 11: Information toxicologique

11.1. Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aigue : Non classé

La Croix lingettes nettoyantes avec javel / WC avec Javel / 5 en 1 avec Javel / Ajax Optimal 7 avec Javel	
Le produit fini n'a pas été testé.	

Corrosion/irritation de la peau : Provoque une irritation de la peau.
pH : 13.0

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicites
pH : 13.0

Sensibilisation de la peau ou respiratoire : Non classé

Effet mutagène : Non classé

Effet carcinogène : Non classé

Toxique pour la reproduction : Non classé

Toxicité pour un organe cible (une seule exposition) : Non classé

Toxicité pour un organe cible (expositions répétées) : Non classé

Risque d'aspiration : Non classé

Informations sur les effets toxicologiques : Le produit fini n'a pas été testé

Autre information : INGESTION : L'ingestion accidentelle d'une petite quantité de produit peut avoir des effets au niveau du transit gastro-intestinal, voire entraîner un léger malaise, mais aucun effet nocif grave n'est à craindre.

SECTION 12: Informations relatives à l'écologie

12.1. Toxicité

Pas de donnée supplémentaire disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

La Croix lingettes nettoyantes avec javel / WC avec Javel / 5 en 1 avec Javel / Ajax Optimal 7 avec Javel	
Persistance et dégradabilité	L'eau de javel se décompose rapidement dans l'environnement en éléments inoffensifs (oxygène, chlorure de sodium) et ne s'accumule pas dans les organismes vivants. Le produit éliminé après une utilisation dans des conditions normales n'affecte pas le bon fonctionnement des installations de traitement des eaux usées et a un effet négligeable sur l'environnement naturel.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données supplémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT and vPvB

Pas de données disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Métodes de traitements des déchets : Toute mesure d'élimination doit respecter les lois et règlements nationaux. Ne pas déverser dans les égouts, dans les eaux de surface ou dans le sol. - En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitement des eaux collectives.

SECTION 14: Informations relatives au transport.

En conformité avec ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. N° ONU

Non classé selon la législation transport.

14.2. Désignation officielle au transport

Désignation officielle au transport (ADR)	:	Non applicable
Désignation officielle au transport (IMDG)	:	Non applicable
Désignation officielle au transport (IATA)	:	Non applicable
Désignation officielle au transport (ADN)	:	Non applicable
Désignation officielle au transport (RID)	:	Non applicable

14.3. Classes de danger au transport

ADR

Classe de danger au transport (ADR)	:	Non applicable

IMDG

Classe de danger au transport (IMDG)	:	Non applicable

IATA

Classe de danger au transport (IATA)	:	Non applicable

ADN

Classe de danger au transport (ADN)	:	Non applicable

RID

Classe de danger au transport (RID)	:	Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	:	Non applicable

14.5. Danger pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	:	Non
Polluant marin	:	Non
Autre information	:	Pas de donnée supplémentaire disponible

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport terrestre :

Non applicable

14.6.2. Transport maritime

Non applicable

14.6.3. Transport par air

Non applicable

14.6.4. Transport par voies navigables

Non applicable

14.6.5. Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac selon l'annexe II (MARPOL 73/78 et le code IBC)

Non applicable

SECTION 15: Informations règlementaires

15.1. Règlements, législations particulières en matière de santé et d'environnement

Règlement 1907/2006 sur REACH

15.1.1. Règlements Européens

Pas de restrictions selon l'annexe XVII reach

Ne contient aucune substance candidate REACH.

Autres regulations : Regulation (CE) No 648/2004 of 31 March 2004 sur les détergents.

15.1.2. Règlements nationaux

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'information supplémentaire disponible..

SECTION 16: Autres informations

Autres informations : Cette fiche de sécurité complète les informations figurant sur l'emballage du produit.

En particulier, les conseils d'utilisation et les mises en garde indiqués sur l'étiquette doivent être suivis.
Les renseignements que cette fiche contient sont basés sur l'état des connaissances de Colgate Palmolive, à la date de publication de cette fiche.
Ils sont donnés de bonne foi. Néanmoins, la Société ne peut pas garantir leur précision, fiabilité ou intégralité,
et donc décline toute responsabilité quant aux pertes ou dommages éventuels survenus à la suite de l'utilisation de ces données.
Les conditions d'utilisation et de manipulation du produit n'étant pas sous le contrôle de Colgate Palmolive,
la Société décline toute responsabilité en cas de pertes ou dommages qui pourraient survenir lorsque le produit est utilisé à d'autres usages
que ceux pour lesquels il est conçu.

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas un contrat ou un engagement commercial.

Full text of R-, H- and EUH-phrases:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — danger aigu, catégorie 1
Corrosion cutanée 1A	Corrosion/irritation cutanée, catégorie 1A
Corrosion cutanée 1B	Corrosion/irritation cutanée, catégorie 1B
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
R31	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R34	Provoque des brûlures.
R35	Provoque de graves brûlures.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
C	Corrosif
N	Dangereux pour l'environnement

SDS EU (REACH Annex II)

This information is based on our current knowledge and is intended to describe the product for the purposes of health, safety and environmental requirements only. It should not therefore be construed as guaranteeing any specific property of the product